

Arrêté du 17 janvier 2002 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste

17/01/2002

Cet arrêté fixe les missions des écoles d'infirmiers anesthésistes, les conditions de leur agrément, leur direction et leur fonctionnement. Ce texte énonce par ailleurs les modalités d'admission et de scolarité des étudiants.